

Campagne de rentrée 2023 de Trisomie 21 France - Etude auprès des enseignants

Pour la 5^e année consécutive, Trisomie 21 France a reconduit la campagne de communication #ma place, c'est en classe en faveur d'une école inclusive. Cette année, ce sont 11 associations qui participent à cette campagne dont elle est à l'initiative !

Associations partenaires : ANPEA, APF France handicap, ASEI, Droit au savoir, Gapas, FCPE, FISAF, FNASEPH, Fédération PEEP, Trisomie 21 France, UNANIMES.

Sondage réalisé pour...

ifop

Enquête sur l'opinion des enseignants au sujet de l'inclusion d'élèves en situation de handicap

Août 2023

N° 120190
Contacts ifop :
Marion Chasles-Parot / Laureline Michaud
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com

ANPEA
APF France handicap
ASEI
Droit au savoir
fcpe
FISAF
fnaseph
peep
apas
trisomie FRANCE
unanimes

En 2023 grande nouveauté, ce sont les enseignants qui ont été interrogés cet été sur leurs perceptions et propositions concernant l'inclusion des élèves avec handicap en milieu scolaire.

Cela permet d'avoir de nouveaux éléments à communiquer aux médias mais aussi de comparer la perception des français interrogés les années précédentes à celles des enseignants.

L'étude met en lumière l'adhésion des professeurs à l'idée de l'école inclusive, mais aussi leurs besoins en matière d'accompagnement et de formation.

Pour maximiser les retombées de cette campagne, Trisomie 21 France est accompagnée cette année par une agence de relations médias qui intervient en bénévolat de compétences.

Enseignements clés de cette étude :

- La question du droit d'aller à l'école et est de moins en moins remise en question, chez les enseignants comme dans la population française : 90% des enseignants estiment que la scolarisation des élèves en situation de handicap est un droit
- 58% estiment souhaitable que les enfants avec déficience intellectuelle soient scolarisés dans une école ordinaire.

- On note que ceux qui ont été formés y sont plus favorables (62% vs 56 % pour les non formés). D'autre part pour ceux qui ont déjà accueilli un enfant avec déficience intellectuelle on passe à 67% (vs 58%) !
- Les enseignants estiment que la scolarisation des élèves en situation de handicap est une richesse (85%), un enrichissement personnel (90%), mais aussi une source de travail supplémentaire (95%)
- Les enseignants demandent en priorité : des AESH, une baisse des effectifs et des formations. C'est du classique, mais cela doit être entendu. Les craintes de ne pas savoir faire sont encore là, d'où la demande d'AESH. C'est pour cela que l'on doit développer la formation.
- Pour plus de 9 enseignants sur 10 (92%), la scolarisation des élèves avec handicap est une démarche à accompagner davantage. Cet accompagnement doit être pérenne, organisé et piloté, avec des personnels formés. C'est le sens des mesures proposées lors de la dernière Conférence nationale du handicap (CNH) en juin 2023, il faut maintenant les mettre en œuvre !

En conclusion cette étude nous montre que les enseignants sont majoritairement pour l'école inclusive mais s'agissant de la déficience intellectuelle il reste du travail à faire ! Seuls 58% sont favorables à la scolarisation en milieu ordinaire. La formation et l'accompagnement devraient permettre de lever ces freins.

Communiqué de presse en pdf

Rapport IFOP (sondage réalisé cet été auprès des enseignants)

Article paru dans les titres du Groupe Ebra

Les écoles de Carbon-Blanc solidaires avec Trisomie 21 Gironde

Trois accueils périscolaires des écoles élémentaires Pasteur et Barbou et de la maternelle Pasteur ont organisé un marché de Noël afin de vendre des créations qu'ils avaient réalisés. Ils participent ainsi à des actions solidaires pour des associations caritatives en faveur de l'enfance. Heureuse surprise : notre association a été choisie cette année par l'équipe d'animation.



Durant la pause méridienne, les plus grands ont réalisé des décorations de Noël avec l'équipe d'animation des accueils périscolaires. Tous étaient encadrés par "Les Ateliers du Castor", association qui souhaite développer auprès du jeune public le goût et la pratique des arts créatifs et manuels. Pendant ce temps, à l'école maternelle Pasteur, les enfants ont confectionné des sablés et ainsi que des décorations.

Ces trois accueils périscolaires ont donc organisé un marché de Noël dans l'enceinte des écoles afin de vendre toutes leurs créations. 967,61 € ont été ainsi récoltés et qui ont été reversés à Trisomie 21 Gironde. Le 4 janvier. Edouard et Céline se sont rendus à l'école élémentaire Pasteur où, en présence de l'adjoint au maire de Carbon-Blanc et de l'équipe éducative, les enfants leur ont remis l'argent ainsi gagné. Les enfants ont également pu poser de nombreuses questions aux représentants de l'association sur la trisomie 21.

Parallèlement, une sensibilisation à la trisomie 21 a eu lieu en décembre dans les écoles élémentaires de Carbon-Blanc et a été réalisée en janvier dans les maternelles. Une formation sera également mise en place auprès des agents d'animation, des Atsem et des agents de restauration.

Un grand merci aux équipes d'animation des écoles de Carbon-Blanc pour cette initiative et ce geste de solidarité !

Campagne de rentrée 2021 : Ma place c'est

en classe !

Communiqué de Trisomie 21 France :

Ensemble pour une école plus inclusive !

La campagne de rentrée « Ma place, c'est en classe » est organisée par 6 associations : L'ANPEA, l'APF France handicap, la Fédération Générale des PEP, le FNASEPH, Trisomie 21 France et UNANIMES

Cette année le thème est l'accessibilité !

On a tous les mêmes droits. On doit tous avoir accès à la santé, au sport, au travail, à la culture mais aussi à l'école.

L'accessibilité, c'est l'école qui doit s'adapter pour accueillir la différence. Pas le contraire.



Communiqué de presse

Selon un sondage Harris Interactive, « Les Français se montrent toujours aussi favorables à une école inclusive »

Dans le cadre de la rentrée scolaire et en lien avec la campagne inter-associative « # ma place, c'est en classe », plusieurs associations* œuvrant dans le domaine du handicap et de l'éducation populaire ont, pour la 3^e année consécutive, commandité auprès d'Harris Interactive une enquête en ligne réalisée du 17 au 19 août 2021 sur l'opinion des Français vis-à-vis de l'école inclusive. »

Les résultats montrent que s'ils perçoivent une légère amélioration pour les personnes en situation de handicap dans la société et dans l'école, ils considèrent encore majoritairement que la scolarisation des jeunes au sein du système scolaire doit encore progresser, particulièrement pour les enfants et adolescents autistes, avec des déficiences intellectuelles ou présentant des troubles psychiques.

Surtout, les Français se déclarent toujours très largement favorables à une école inclusive (entre 69% et 91% selon le type d'altération).

De même, ils estiment que l'école ordinaire reste la meilleure solution de scolarisation, un sentiment renforcé chez ceux qui ont une personne avec handicap dans leur entourage.

Les Français considèrent dans l'ensemble que le système doit s'adapter aux besoins particuliers des élèves tout en veillant à ne pas restreindre le champ des possibles en matière d'orientation.

Ces résultats viennent en écho à la campagne inter-associative « ma place, c'est en classe » : Pour accueillir et scolariser tous les jeunes quels que soient leurs particularités, l'école doit être pleinement accessible et s'adapter aux besoins de chacun.

Mais il ne suffit pas pour cela d'installer des plans inclinés dans tous les bâtiments, même si c'est indispensable. !

L'accessibilité doit se décliner à tous les niveaux : adaptation des objectifs pédagogiques, des contenus et des évaluations, approches pédagogiques différenciées... Elle doit aussi concerner l'accès à la vie et aux sorties scolaires, aux activités péri et extrascolaires.

Cette adaptation ne peut reposer sur les seuls enseignants, elle doit aussi concerner l'ensemble de la communauté éducative, les accompagnants, s'appuyer sur la coopération avec le secteur médicosocial comme ressource et non comme un palliatif.

Ces évolutions nécessaires ont été rappelées lors de l'audition de la France devant le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU, fin août. Le rapporteur a ainsi appelé à "reconsidérer la situation de handicap" et à "changer de modèle", notamment en ce qui concerne la scolarisation et ses dispositifs jugés ségrégatifs. Les recommandations de l'ONU sont attendues dans le courant du mois de septembre. Les associations y seront attentives et poursuivront leur action en faveur d'une école véritablement inclusive.

Paris, le 1er septembre 2021

* ANPEA, APF France handicap, Fédération Générale des PEP, FNASEPH, Trisomie 21 France et UNANIMES

Pour une reprise de l'école pour tous !

Campagne Trisomie 21 France

Trisomie 21 France lance une campagne de communication à destination des **acteurs de l'école** et des **parents**, et plus spécifiquement des **parents d'enfant avec handicap**, pour les **rassurer** et les **encourager** pour la **reprise de l'école pour tous** ! Nous tenions à vous en informer. Nous nous tenons disponibles pour échanger avec vous par rapport à cette campagne.



En effet, en cette période de reprise séquentielle de l'école, de nombreux obstacles subsistent pour la re-scolarisation des élèves en situation de handicap :

- Craintes des parents quant aux conditions sanitaires dans les établissements scolaires.
- Réticences de certains acteurs de l'école par rapport aux difficultés de faire respecter les gestes-barrières.
- Difficultés organisationnelles : emploi du temps réduit, horaires décalés, transports, soins...

Selon une enquête réalisée par le CNCPH avant le déconfinement, 65,7 % des parents dont l'enfant est habituellement scolarisé en école en milieu ordinaire n'envisageaient pas de re-scolariser leur enfant à compter du 11 mai. (Réponse recueillie auprès de 2255 familles d'enfant avec handicap scolarisé en école ordinaire ou en établissement spécialisé, du 4 au 7 mai 2020.)

Pourtant, **l'école pour tous c'est essentiel** et le retour à l'école même pour 3 semaines (fin de l'école le 4 juillet) n'a rien d'anodin :

- Cela permet une reprise des habitudes scolaires en préparation de la rentrée de septembre : lever, préparation, trajets...
- C'est aussi l'occasion de reprendre contact en direct avec les enseignants et l'AESH (si l'élève bénéficie de cet accompagnement) et de faire un bilan pour repérer les situations nécessitant un accompagnement renforcé, un suivi particulier en septembre.
- Surtout, **c'est l'occasion de comprendre les gestes de prévention, de les appliquer dans un contexte privilégié en effectif réduit et de les intégrer dans le long terme.** Reporter à la rentrée de septembre cet apprentissage des gestes de prévention en situation réelle peut être préjudiciable pour l'enfant.

Reprendre la scolarisation dès maintenant, quand c'est possible et en toute sécurité, c'est se donner les meilleures chances pour réussir la rentrée de septembre, car elle se prépare dès maintenant ! Dans la mesure où le trouble n'occasionne pas de risque spécifique, une reprise de la scolarité en présentiel est favorable à l'élève en situation de handicap. C'est le message que Trisomie 21 France souhaite transmettre aux parents et acteurs de l'école à travers

cette campagne qui met en avant une balance bénéfice-risque en faveur du retour à l'école pour tous !

Communiqué de presse de Trisomie 21 France

Enquête rentrée scolaire 2019

A la rentrée, votre enfant pourra-t-il aller à l'école ? Sera t'il dans l'établissement scolaire que vous aviez demandé à la MDPH ? Répondez à cette enquête, à l'initiative de Trisomie 21 France, de la FNASEPH et l'association ANPEA .

TROP D'ÉLÈVES HANDICAPÉS
BRILLEN ENCORE PAR LEUR ABSENCE...

UNE PLACE À L'ÉCOLE NE SE MÉRITE PAS.
C'EST UN DROIT*, C'EST **NORMAL** !

*Convention des Nations Unies relative aux droits de personnes handicapées.



L'école inclusive, une chance pour tous !
Et pourtant...
Au moins 74 000 enfants en âge scolaire n'ont
pas accès de plein droit à l'école de la République.

Source : ministère de l'éducation nationale, 2018



trisomie
FRANCE

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS POUR L'INSERTION SOCIALE DES PERSONNES AVEC TRISOMIE 21

www.trisomie21-france.org

L'objectif ? Mesurer l'écart entre les demandes que vous avez formulées en matière de scolarisation et les réponses apportées par la MDPH, sous forme de PPS (projet personnalisé de scolarisation), ou de simples notifications.

Lien vers l'enquête : [cliquez ici](#)